



CULTURE CANNE-A-SUCRE

-N°03 du 22 juin 2017 -

Données : Mai 2017



Dans ce numéro :

La flore adventice :

Les épisodes pluvieux ont favorisé la levée des adventices sur certaines parcelles récemment coupées

Retrouvez toutes nos
éditions du BSV
Guadeloupe sur :

<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA
Mail : aurela.fredon971@orange.fr
Christina JACOBY-KOALY
Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
Christophe BOC
Mail : Christophe.BOC@ctcs-gp.fr

Comité de relecture :

CTCS - F. GROSSARD
INRA - S. GUYADER
SICA LPG - M. HERY
DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe

C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
Sainte-Marie
97130 Capesterre-Belle-Eau
Tél : 0690 751 201

Le Résumé de situation de quelques ravageurs au sein de l'ensemble des parcelles observées

Nuisible	Statut Observations / Niveau de présence
Rouille orangée <i>Puccinia kuehnii</i>	Absence
Charbon <i>Sporisorium scitamineum</i>	Absence
Chenilles défoliatrices	Absence
La flore adventice	Présence

Niveau de présence : Aucun  Faible  Moyen  Fort 

Vigilance : Rouille orangée « *Puccinia kuehnii* » :

La rouille orangée est un organisme réglementé, **aucune présence officielle n'a été déclarée sur le territoire.**

En cas de soupçons, adressez-vous au Service de l'Alimentation de la DAAF (0590.99.60.50) ou à la FREDON (05.90.41.68.42)



Ne pas confondre les symptômes de la rouille orangée (photo 1) (statut : non présent sur le territoire) avec ceux de la rouille brune (photo 2) (statut : présent en Guadeloupe).



Crédits photos : JH DAUGROIS (CIRAD)

CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE



L'ensemble des informations qui suivent ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention

Répartition des parcelles

Dans le cadre de la surveillance des organismes nuisibles, 15 parcelles sont suivies en culture de canne-à-sucre sur l'ensemble du territoire. La campagne sucrière 2017 a débuté en Guadeloupe continentale le 16 février, et à Marie-Galante le 20 février.



Graph 1 : Répartition géographique des parcelles

Phénologie

Tableau1 : Stade végétatif des parcelles de canne-à-sucre suivies au mois de mai 2017

Parcelle	Commune	Variété	Stade végétatif	Statut de la parcelle
P1	Petit-Canal	B5992, R579	Maturation	Coupée en juin 2016
P2	Port-Louis P1	R579	Levée	Coupée en mai 2017
P3	Port-Louis P2	B80689	Levée	Coupée en mai 2017
P4	Le Moule	B5992	Maturation	Coupée en juillet 2016
P5	Le Moule	Pépinière	Tallage	Plantée en octobre 2015
P6	Morne-à-l'Eau	R579	Levée	Coupée en mai 2017
P7	Baie-Mahault	R570	Levée	Coupée en mai 2017
P8	Sainte-Rose	R582, R579, R570	Levée	Coupée en mai 2017
P9	Lamentin	R570	Maturation	Coupée en juillet 2016
P10	Lamentin	R570	Maturation	Coupée en juillet 2016
P11	Capesterre-Belle-Eau	R579	Tallage	Coupée en décembre 2016
P12	Basse-Terre	R579	Levée	Coupée en mai 2017
P13	Grand-Bourg	B80689	Tallage	Coupée en mars 2017
P14	Saint-Louis	B80689	Levée	Coupée en mai 2017
P15	Capesterre MG	B80689	Maturation	Plantée en septembre 2015

CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE



➤ L'enherbement :

L'état sanitaire général de l'ensemble des suivis est stable. Une seule parcelle située au Lamentin présente un niveau de risque élevé. Pour rappel, l'enherbement constitue une contrainte importante au développement de la canne-à-sucre. La flore adventice consomme une part non négligeable des fertilisants et d'eau au détriment de la canne.

Tableau2 : Récapitulatif des observations réalisées dans le cadre du suivi de la surveillance biologique du territoire

	Zone nord Grande-Terre			Zone centre Grande-Terre			Zone nord Basse-Terre				Zone sud Basse-Terre		Zone Marie-Galante		
Parcelle	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13	P14	P15
Mois après coupe ou « plantation »	11	Coupe	Coupe	10	<< 19 >>	Coupe	Coupe	Coupe	10	10	5	Coupe	2	Coupe	<< 20 >>
Nombre d'espèces observées au mois de mai	4	1	0	6	6	0	6	0	12	13	4	7	7	4	9
Evolution du nombre d'espèces par rapport au mois précédent	=	↘	↘	=	=	↘	↗	↘	=	=	=	↗	↗	↗	=
Note globale de recouvrement	1	1	0	1	3	0	2	0	3	1	1	1	2	2	1
Evolution de la note par rapport au mois précédent	=	=	↘	=	↗	↘	↗	↘	=	=	=	=	↗	↗	=
Date dernière intervention connue sur la parcelle	Nov. 2015	Jan. 2016	Jan. 2016	Oct. 2015	Avr. 2016	Sept. 2015	Mars 2015	Avr. 2016	Avr. 2016	Oct. 2015	Avril 2016	Oct. 2015	Jan. 2016	Fév. 2016	Avr. 2016
Seuil d'intervention	recouvrement >30%, soit note de recouvrement = 3														

Note globale de recouvrement :

0 ⇔ Parcelle saine : pas d'enherbement

1 ⇔ Risque faible : 1 à 15%, enherbement à surveiller, risque possible

2 ⇔ Risque moyen : 15 à 30%, intervention à programmer ou à effectuer, possibilité d'impact sur la canne

3 ⇔ Risque élevé : > à 30%, intervention à effectuer obligatoirement, impact certain sur la canne

Près de 60% des parcelles d'observations ont été coupées.

La récolte sucrière est actuellement en cours, et généralement, elle permet également l'assainissement de la parcelle par la coupe des adventices présentes. Mais, l'alternance climatique entre le soleil et les épisodes pluvieux a favorisé la levée rapide des adventices notamment, sur les parcelles P7, P12 et P14.

Les parcelles P5 et P9 ont une note de recouvrement très élevée, mais étant en attentes d'être récoltées, aucune intervention n'est possible pour faire diminuer la pression.

Les adventices deviennent rapidement contraignantes, si elles ne sont pas maîtrisées dès le début du cycle. Dès la levée, la canne à sucre est sensible à la concurrence directe des adventices : tout retard de désherbage est quasi synonyme de pertes de rendement.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto